



Centre de loisirs 3-5ans

Le Programme des

Vacances d'automne

Du 20 au 31 octobre 2025



Semaine du 20 au 24 Octobre

La traversée de Luciole et de ses amis les animaux dans Forêt enchantée

« Aide Luciole à ramener l'eau aux Habitants du village de Luneval »

LUNDI 20/10

Matin : Activité manuelle « Décoration de l'arbre magique »

Parcours de motricité « Part en voyage avec Luciole dans la forêt enchantée »

Après-Midi : Activité manuelle « Fabrication de Bulle la libellule »



MARDI 21/10

Sortie journée

« La magie des automates » à Lans en Vercors



MERCREDI 22/10

Matin : Activité manuelle « Fabrication de Babou le Hibou »

Jeu sportif « Cache-toi dans la forêt enchantée avec Luciole »

Après-Midi : Activité manuelle « Décoration du grand chêne de la forêt »



JEUDI 23/10

Matin : Activité manuelle « Fabrication de Bonbon le Hérisson »

Jeu sportif « Le relais des animaux de la forêt »

Après-Midi : Activité Manuelle « Prend ton pinceau et redonne de la couleur à l'arbre enchanté »

Les familles sont invitées à venir se promener

Dans notre forêt à partir de 17h jusqu'à 17h45



VENDREDI 24/10

Matin : Activité manuelle « Fabrication de Bernard le renard »

Jeu sportif « La cueillette des champignons avec Luciole »

Après-Midi : Activité manuelle « Fabrique ta petite maison champignon »

Goûter festif autour de la source Magique



Semaine du 27 au 31 Octobre

Halloween

« Les petites sorcières s'invitent au centre de loisirs »

LUNDI 27/10 : Bienvenue les petites sorcières

Matin : Activité artistique « les sorcières font de la peinture »

Activité sportive « Le relais des petits sorciers »

Après-Midi : Activité créative « colle et dessine des ingrédients pour fabriquer une potion magique »



MARDI 28/10 : La sorcière des animaux

Matin : Sortie cinéma à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot pour le Festival du film pour enfants

Après-Midi : Activité manuelle « la petite sorcière et l'araignée Gipsy »



MERCREDI 29/10 : La sorcière des petits fantômes

Matin : Activité pâtisserie « sablés les petits fantômes à croquer »

Activité sportive « Aide la sorcière à attraper les petits fantômes »

Après-Midi : Activité artistique « Mon petit fantôme en craie grasse »



JEUDI 30/10 : La sorcière reine des citrouilles

Matin : Activité créative « Fabrique une citrouille qui avale les petits fantômes »

Activité de motricité « Le parcours de la sorcière reine des citrouille »

Après-Midi : Activité artistique « Viens peindre des citrouilles rigolotes »



VENDREDI 31/10 : La sorcière des petits monstres

Matin : Activité artistique « La sorcière t'aide à créer des monstres mignons »

Activité musicale « La danse des petits monstres »

Après-Midi : évènement « halloween » dans le parc de la mairie



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le matin : de 8h à 9h
- Le soir : de 17h à 18h

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille My Perischool.

<https://saintismier.myperischool.fr>

⇒ **À partir du 06/10/2025 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du 09/10/2025 à 18h30** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne **jusqu'à 7 jours avant 9h30.**
(Ex : pour le jeudi 23/10 modifications possibles jusqu'au jeudi 16/10 avant **9h30**)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE MYPERISCHOOL LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

- ** Par carte bancaire via votre espace My Perischool
- ** Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- ** Par chèques vacances,
- ** Par chèques CESU,
- ** En espèces (max 300€)

Auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Service EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier